

Francesco D'Avino & Riccardo De Piaggi
Chef de cuisine & Chef de partie au 57° Grill



BEAU-RIVAGE PALACE SA
RAPPORT ANNUEL 2025

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'hospitalité mondiale entre dans une nouvelle ère. Après des années de turbulences sans précédent, le secteur ne se contente plus de se relever, il se réinvente. Le luxe contemporain s'est profondément redéfini : il n'est plus seulement l'expression d'un raffinement matériel, mais le reflet d'une quête de sens, d'authenticité et de connexion humaine. Les voyageurs d'aujourd'hui, plus exigeants et plus conscients que jamais, cherchent des expériences qui les touchent en profondeur, qui les émerveillent, et qui résonnent avec leurs valeurs les plus intimes. L'excellence ne se décrète plus, elle se vit, elle se ressent, elle se transmet.

Dans ce monde en pleine mutation, où la technologie reconfigure les usages et où la durabilité s'impose comme une exigence fondamentale, les maisons qui dureront sont celles qui sauront rester profondément humaines. Celles qui, par-delà les tendances et les cycles économiques, auront su préserver l'âme de leur hospitalité, cultiver la relation avec leurs hôtes, et faire de chaque séjour une expérience unique et mémorable. Cette conviction, je l'ai portée tout au long de mon mandat, et je la crois plus vraie aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

L'environnement géopolitique de cet exercice rappelle d'ailleurs combien l'hospitalité s'inscrit dans une réalité plus vaste qu'elle-même. La guerre qui se poursuit en Ukraine, entrée dans sa cinquième année malgré les efforts de médiation, et le conflit majeur qui a embrasé le Moyen-Orient au printemps, ont profondément marqué l'année. Au-delà du drame humain qu'ils représentent, ces événements ont reconfiguré les flux touristiques internationaux, accentué la volatilité énergétique, ravivé les pressions inflationnistes et nourri une incertitude diffuse sur l'ensemble des marchés. Dans une époque traversée par de telles ruptures, l'hospitalité de très haut niveau se voit confier une mission discrète mais essentielle, celle d'offrir à nos hôtes un espace de sérénité, de confiance et de continuité, lorsque tant de repères, ailleurs, se trouvent ébranlés.

La Suisse, dans ce contexte mondial exigeant, conserve une place singulière et précieuse. Destination de confiance par excellence, elle incarne aux yeux du monde entier une certaine idée de la qualité, de la stabilité et du savoir-faire. Mais l'hospitalité helvétique de luxe ne peut se reposer sur ses acquis, elle doit en permanence se renouveler, attirer et former les talents de demain, s'engager résolument sur le chemin de la durabilité, et continuer à affirmer son leadership sur la scène internationale. Le Beau-Rivage Palace appartient à cette catégorie rare d'établissements qui portent cette responsabilité avec fierté et avec la hauteur que cela exige.

C'est à nos équipes que revient, en premier lieu, tout l'honneur de ces succès. Je souhaite leur adresser, depuis le fond du cœur, mes remerciements les plus sincères et les plus chaleureux. Pendant toutes ces années, j'ai eu le privilège d'observer au plus près ce que l'hospitalité d'exception a de plus élevé : des collaboratrices et des collaborateurs qui incarnent chaque jour, avec talent, générosité et passion, l'âme véritable de cette maison. Une maison vivante, qui habite pleinement ses valeurs et les rayonne à travers chacun de ses gestes.

Je tiens également à exprimer ma gratitude la plus profonde à la Fondation de Famille Sandoz. Leur soutien, leur vision à long terme et leur confiance indissociable ont été, tout au long de ces années, le socle sur lequel nous avons pu bâtir, traverser les crises, et construire l'avenir. Dans les moments les plus difficiles, notamment lors de la pandémie de COVID-19 qui a éprouvé notre industrie jusqu'à ses fondements, leur engagement n'a jamais vacillé. C'est une chance extraordinaire, et une responsabilité que j'ai toujours ressentie comme un privilège, que d'avoir pu inscrire notre action dans un cadre aussi solide, aussi exigeant et aussi bienveillant.

C'est avec émotion, gratitude et une grande fierté que je m'appête à passer le relais. Président de cette maison extraordinaire, j'ai eu l'honneur d'accompagner le Beau-Rivage Palace dans certaines des périodes les plus délicates de son histoire, et d'assister à sa capacité remarquable à se relever, à se transformer et à s'élever. Je pars avec la conviction absolue que le meilleur reste à venir. La réputation de notre maison, la qualité de ses talents, la solidité de ses valeurs et la clarté de ses ambitions constituent un héritage vivant, porté par des équipes et une direction en lesquelles j'ai une confiance entière.

Merci à chacune et chacun d'entre vous, pour tout ce que vous avez donné, et pour tout ce que vous continuerez à offrir à nos hôtes et au rayonnement de cette belle maison.

Onno Poortier

Président du Conseil d'administration



MESSAGE DU CEO DU PÔLE HÔTELIER

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire que nous avons su tracer avec lucidité et constance, malgré les turbulences qui ont jalonné ces dernières années. Elle est aussi, à bien des égards, une année de reconnaissance, de nos engagements, de nos talents, et des choix stratégiques posés avec conviction au fil du temps.

Avant d'évoquer les faits marquants de cet exercice, il nous tient à cœur d'adresser nos plus sincères remerciements à Monsieur Onno Poortier, qui quitte ses fonctions de Président du Conseil d'administration après avoir accompagné notre groupe avec une vision et une rigueur exemplaires, d'abord comme administrateur depuis 2004, puis en tant que Président depuis 2020. Dans des périodes d'une complexité rare, au premier rang desquelles la crise du COVID-19, qui a ébranlé l'ensemble de notre industrie dans ses fondements, Monsieur Poortier a su préserver l'intégrité de notre modèle, maintenir le cap stratégique avec calme et détermination, et poser les fondations solides sur lesquelles nous continuons de bâtir aujourd'hui. Son engagement indéfectible, sa capacité à anticiper et sa profonde connaissance de l'hôtellerie de luxe auront durablement marqué l'histoire de notre groupe. Nous lui exprimons, au nom de l'ensemble des collaborateurs, toute notre gratitude et notre respect.

Ces fondations portent aujourd'hui leurs fruits, et les résultats de l'exercice 2025 en sont la démonstration tangible. Notre chiffre d'affaires atteint CHF 75.7 millions, en progression de près de 7% par rapport à 2024, portant notre résultat brut d'exploitation à CHF 29.5 millions, soit une marge de 39.0% contre 38.2% l'année précédente. Le résultat net d'exploitation s'établit à CHF 10.8 millions, représentant 14.3% du chiffre d'affaires, contre 13.1% en 2024. Plus significatif encore, le résultat net de l'exercice s'élève à CHF -45'390, contre une perte de CHF -1.1 million en 2024, traduisant une quasi-atteinte de l'équilibre et une amélioration substantielle de notre performance globale. Ces chiffres confirment la pertinence des orientations stratégiques prises ces dernières années et la solidité croissante de notre modèle opérationnel.

Ces résultats s'accompagnent de reconnaissances qui nous honorent profondément. Les distinctions décernées par l'industrie hôtelière à plusieurs de nos talents internes viennent couronner l'engagement de l'ensemble de nos équipes et valider la justesse de nos choix stratégiques. Ces honneurs, attribués par nos pairs et par les instances les plus exigeantes de notre secteur, ne sont pas le fruit du hasard, ils sont l'expression d'une culture d'excellence portée au quotidien, avec constance et conviction, par chacune et chacun de nos collaborateurs.

Car c'est bien là le cœur de notre métier : les femmes et les hommes qui le font vivre. Avec un effectif moyen de 489 collaborateurs en 2025, contre 461 en 2024, nos équipes sont en croissance, reflet de la vitalité de

notre activité et de notre volonté d'investir dans le capital humain. Notre attention se tourne chaque année davantage vers eux : vers leurs conditions de travail, leur épanouissement professionnel, la reconnaissance de leurs talents et la qualité du cadre que nous leur offrons. Dans un marché de l'emploi exigeant et concurrentiel, cette conviction n'est pas seulement un principe de management, c'est une responsabilité que nous assumons pleinement, et le levier le plus décisif de la qualité de l'expérience que nous offrons à nos hôtes.

L'année 2025 a également marqué une étape importante dans notre engagement en matière de durabilité, avec la publication de notre premier rapport ESG portant sur l'exercice 2024. Ce document inaugural traduit bien plus qu'une obligation de transparence : il reflète une philosophie de groupe, une culture profondément ancrée dans la conviction que performance économique et responsabilité envers nos parties prenantes, collaborateurs, environnement, territoires, communautés, sont non seulement compatibles, mais indissociables. Ce rapport constitue le socle d'une démarche appelée à s'approfondir et à se structurer dans les années à venir. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le soutien constant de notre actionnaire majoritaire, la Fondation de Famille Sandoz, à qui nous exprimons toute notre gratitude. Leur vision à long terme, leur engagement envers l'excellence et leur confiance renouvelée demeurent les piliers sur lesquels nous bâtissons notre avenir.

Nous sommes convaincus que les années à venir verront s'amplifier les tendances que nous avons su anticiper : la quête d'authenticité et d'excellence par notre clientèle, la montée en puissance des enjeux de durabilité, et la centralité du capital humain comme facteur de différenciation durable. À chacun de ces défis, nous entendons apporter une réponse à la hauteur de notre positionnement et de nos valeurs.

Avec exigence, humilité et fierté, nous continuerons à faire rayonner le Beau-Rivage Palace comme l'un des joyaux de la grande hôtellerie, fidèles à l'héritage que nous portons, et déterminés à préparer avec soin les succès de demain.

John Yves Leglise
CEO



MESSAGE DE LA DIRECTION DE BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

L'exercice 2025 s'est inscrit dans un contexte marqué à la fois par la poursuite de la croissance du tourisme de luxe à l'échelle internationale et par un environnement économique exigeant, caractérisé par une forte pression sur les coûts, des tensions persistantes sur le marché de l'emploi et une concurrence accrue entre les destinations premium. Dans ce contexte, nos établissements d'Ouchy ont démontré une nouvelle fois leur solidité, leur attractivité et leur capacité d'adaptation.

Porté par une stratégie claire de montée en gamme, d'innovation continue et de différenciation, notre pôle hôtelier a poursuivi sa progression en consolidant son positionnement sur le marché du luxe et de l'hôtellerie haut de gamme. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les grandes tendances observées sur le segment du tourisme de luxe, où la recherche d'expériences authentiques, de bien-être, de personnalisation et de qualité de service constitue désormais un facteur déterminant de choix.

Au Beau-Rivage Palace, l'année 2025 a été marquée par la pleine expression des grands projets engagés au cours des exercices précédents. Les associations à de prestigieuses signatures et partenaires ont largement contribué au rayonnement de l'établissement et au renforcement de son attractivité internationale. Beau-Rivage Palace a poursuivi le développement de son calendrier d'animations et d'expériences, en proposant tout au long de l'année une programmation raffinée mêlant gastronomie, musique, bien-être, œnologie et art de vivre. Le renforcement de plusieurs points de vente et de leur offre ont également soutenu le dynamisme commercial de l'établissement.

L'excellence du produit et de l'expérience client continue d'être reconvenue par de nombreuses distinctions internationales. Beau-Rivage Palace confirme ainsi sa place parmi les grandes références de l'hôtellerie de luxe européenne, notamment grâce à la qualité de son accueil, à l'excellence de ses infrastructures et à la singularité de son environnement au bord du Léman. La satisfaction de la clientèle s'est maintenue à un niveau particulièrement élevé tout au long de l'exercice, reflet du professionnalisme et de l'engagement de nos équipes.

Au Château d'Ouchy, l'année 2025 a permis de consolider le positionnement singulier de l'établissement, à la croisée du patrimoine historique, de l'expérience lifestyle et de l'hôtellerie de charme haut de gamme. Le succès du 57° Grill, la progression de l'activité du Boudoir et le développement des offres événementielles et de divertissement ont renforcé l'attractivité de l'hôtel auprès d'une clientèle locale. A l'instar du Beau-Rivage Palace et de l'hôtel Angleterre, le Château d'Ouchy poursuit également son engagement en matière de durabilité et de tourisme responsable, notamment à travers ses certifications et son implication dans les démarches Swisstainable et EarthCheck.

À l'Hôtel Angleterre, les rénovations engagées ces dernières années ont pleinement porté leurs fruits en 2025. Le repositionnement progressif de l'établissement autour d'une expérience plus résidentielle, intimiste

et chaleureuse a permis de renforcer son attractivité aussi bien auprès de la clientèle d'affaires que de loisirs. La qualité des rénovations des bâtiments Longchamp et Florissant, associée à une réflexion approfondie sur l'identité visuelle et commerciale de l'hôtel, contribue aujourd'hui à différencier fortement l'établissement sur le marché lausannois.

Sur le plan commercial, l'année 2025 a confirmé la pertinence de la stratégie de conquête et de rayonnement mise en place à l'échelle du pôle d'Ouchy. Le renforcement des équipes opérationnelles, le développement des activations thématiques et saisonnières, l'intensification des actions de représentation à l'international ainsi que la montée en puissance des outils digitaux ont permis de soutenir efficacement la visibilité de nos établissements et de renforcer leur présence sur les marchés prioritaires. Nos collaborateurs demeurent plus que jamais le socle de notre réussite. Dans un environnement où les enjeux liés au recrutement et à la fidélisation des talents restent majeurs pour l'ensemble du secteur hôtelier, j'ai souhaité poursuivre avec l'ensemble des équipes nos efforts afin de renforcer l'expérience collaborateur, de développer les compétences et de promouvoir une culture d'entreprise fondée sur l'excellence, la bienveillance et l'engagement. Le déploiement progressif de nos programmes de formation liés aux métiers de service et de management, les initiatives en faveur du bien-être au travail ainsi que les actions de valorisation des équipes ont contribué à soutenir la motivation et la cohésion de nos collaborateurs.

L'année 2025 confirme ainsi la pertinence de notre vision stratégique et la solidité du positionnement de nos hôtels à Ouchy. Plus que jamais, je poursuis avec conviction l'ambition de faire rayonner une hôtellerie lausannoise d'exception, conjuguant héritage, innovation, excellence de service et attractivité internationale.

Je tiens enfin à exprimer ma profonde gratitude envers la Fondation de Famille Sandoz, dont le soutien et la confiance constituent un socle essentiel pour le développement de nos établissements. Au quotidien, nous conservons la capacité réelle d'imaginer, de nourrir et de concrétiser une ambition stratégique durable, alliant exigence et innovation. Dans un environnement économique parfois volatile, cette solidité nous permet de poursuivre avec sérénité notre action et de continuer à investir avec conviction dans nos équipes, nos infrastructures et l'avenir d'une belle hôtellerie.

Benjamin Chemoul

Directeur général de Beau-Rivage Palace SA



Paul Turco
Chef de Partie au restaurant Pic au Beau-Rivage Palace



INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

- un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;
- pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de trois membres au minimum. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour un an et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de six membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis
Onno Poortier **	Président	2004
Jean-Gabriel Pérès	Vice-Président	2019
Monika Matti *	Administratrice	2019
François Landolt	Administrateur	2004
Federico Lalatta Costerbosa	Administrateur	2019
Nicole Beiner	Administratrice	2025

* Représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B

** Représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

3 DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction. Sa composition est la suivante :

John Yves Leglise	Directeur Général
Benjamin Chemoul	Directeur du Beau-Rivage Palace Angleterre & Résidence et Château d'Ouchy
Julien Donzel	Directeur des opérations
Frédéric Stefanini	Directeur de la restauration
Thierry Buffeteau	Chef des cuisines
Jacky Tresch	Directeur Ventes & Marketing jusqu'au 31 août 2025
Damien Fruhauf	Directeur du revenu
Victor Hauser-Da Cunha	Directeur des ressources humaines
Viktoria Panas	Directrice de l'accueil jusqu'au 31 octobre 2025
Stéphane Reumont	Directeur du spa
Olivier Glain	Directeur Technique
Sébastien Custot	Directeur administration et finances
Elisabeth de Pins	Directrice de la communication

4 ÉVALUATION DES RISQUES

La société applique une politique de gestion des risques, fondée sur une approche comprenant l'évaluation annuelle d'événements identifiés au sein d'un catalogue et la définition de mesures pour les risques principaux. La Direction est responsable de l'exécution du processus et rapporte au Conseil d'administration sur les résultats de l'évaluation menant à la sélection des risques prioritaires ; elle rapporte aussi sur les mesures prévues pour en réduire la probabilité de survenance (mesures préventives) ou les conséquences financières et/ou d'image en cas de réalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ONNO POORTIER, HOLLANDAIS

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD. Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années et membre du conseil d'administration de la société mère The Hong Kong and Shanghai Hotels, Ltd - ainsi que dans le Groupe IndeCorp, société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago, dont il était également membre du conseil d'administration pendant plus de 15 ans, et est également membre du conseil consultatif international de Preferred Hotels and Resort avec plus de 650 hôtels indépendants de luxe dans le monde. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Il a été le représentant et le conseiller du propriétaire lors du développement de l'Alpina Gstaad ainsi que membre du conseil d'administration du The Alpina Gstaad AG de 2017 à 2022 dont il conserve un rôle de consultant stratégique. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

JEAN-GABRIEL PÉRÈS, FRANÇAIS

M. Jean-Gabriel Pérès est titulaire d'un MBA de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). Il est au bénéfice d'une carrière internationale au sein de grands groupes hôteliers. Il a notamment occupé le poste de Managing Director région Asie-Pacifique au sein du Meridien Hotel & Resorts et, de 1999 à 2016, a été Président & CEO de Mövenpick Hotels & Resorts, premier groupe hôtelier Suisse haut de gamme, puis Président des Hotels One & Only et Atlantis. Dans le cadre de l'engagement social durable de Mövenpick, M. Pérès a fondé SHINE pour aider les enfants défavorisés du Népal et du Vietnam à être éduqués puis employés dans une propriété de Mövenpick. Founder & Ceo de Cap-Hospitality, une société qui apporte son expertise aux conseils d'administration et aux dirigeants d'hôtels, Monsieur Pérès est membre du conseil d'administration de la société d'AfricaWorks, spécialisée dans les activités de coworking en Afrique. M. Pérès est administrateur de start-ups innovantes dans le domaine digital de l'hospitalité haut de gamme.

Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

M. Jean-Gabriel Pérès a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

MONIKA MATTI, SUISSE

Mme Monika Matti a fait des études de droit à l'université de Berne et est titulaire d'un brevet d'avocat. Elle a exercé la profession d'avocate à Genève avant de rejoindre le service diplomatique suisse pour servir à la centrale du Département fédéral des affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassade de Suisse à Beyrouth/Liban. Mme Matti était Corporate Secretary de Novartis à Bâle et Secrétaire Générale de Galenica à Berne avant de rejoindre le Sandoz Family Office en 2015. Elle est actuellement membre du Conseil de fondation de la Fondation de Famille Sandoz et membre du Conseil d'administration de diverses sociétés du groupe et membre du Conseil d'administration d'Orion Protection juridique SA à Bâle.

Elle est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

Mme Monika Matti a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt a été pendant douze ans membre du Conseil de Direction du Théâtre de Vidy. Il a également fondé l'Ecole Supérieure de Théâtre Les Teintureries, qu'il a dirigée durant plus de vingt ans. Il est le fondateur, avec son épouse Christine, de la Fondation Point d'Eau de Lausanne, dont il est le vice-président. Il est membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004 où il a occupé la fonction de vice-président jusqu'en septembre 2017.

COMITÉ DE DIRECTION

FEDERICO LALATTA COSTERBOSA, ITALIEN

M. Federico Lalatta Costerbosa est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et d'une licence en sciences économiques de l'Université de Bocconi. Il bénéficie d'une vaste expérience dans le Conseil stratégique et entrepreneurial dans les secteurs du luxe, des voyages et de l'hôtellerie comme Partenaire et Managing Director de The Boston Consulting Group en Italie. De 2013 à 2018 il a également occupé le poste d'Executive Vice President, Head Global Strategy chez InterContinental Hotels Group, le deuxième groupe hôtelier du monde, et a siégé au sein du comité de direction. M. Lalatta Costerbosa est aussi membre du conseil d'administration de Lungarno Collection, le leader italien dans l'hôtellerie boutique de luxe. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Federico Lalatta Costerbosa a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

NICOLE BEINER, SUISSE

Mme Nicole Beiner est titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques. Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans la gestion et le contrôle des risques d'institutions financières. Elle a notamment été responsable de la cellule risques (Risk Manager) pour le groupe Lombard Odier de 2004 à 2008. Depuis 2008, elle est propriétaire et directrice de Beiner Conseil d'entreprises SA, une société active dans le conseil en gestion des risques pour les banques, maisons de titres, caisses de pension et asset managers. Elle occupe également diverses positions dans des conseils d'administration de sociétés actives dans l'immobilier, la gestion de fonds de placement, la banque, le conseil en investissement durable et la prévoyance. Elle se consacre également à l'enseignement en finance puisqu'elle dispense des cours au LLM Tax de l'Université de Genève, ainsi qu'au brevet fédéral FMT (technicien en opérations des marchés financiers) et au diplôme fédéral FMO (expert en opérations des marchés financiers), auxquels elle a contribué à leur création. Mme Nicole Beiner a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en juillet 2025.

JOHN YVES LEGLISE, SUISSE

Nommé en 2023 CEO de Beau-Rivage Palace SA et, plus largement, de l'ensemble des établissements du groupe Sandoz Foundation Hotels, John Yves Leglise porte une vision de la Belle Hôtellerie où innovation et responsabilité se mettent au service de l'humain et des savoir-faire d'excellence. Fort d'une expérience acquise au sein de grands groupes internationaux, en Suisse comme à l'étranger, il conduit la transformation digitale de l'entreprise et fait de la performance durable, environnementale, sociale et territoriale, un axe stratégique central. M. John Leglise est titulaire d'un Master en Corporate Finance de la European University.

BENJAMIN CHEMOUL, FRANÇAIS

Diplômé de l'école supérieure de commerce de Reims et titulaire d'un MBA de l'Essec, M. Benjamin Chemoul a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2017 en tant que Directeur de l'hébergement, après avoir exercé des fonctions similaires dans l'hôtellerie de luxe pendant 10 ans en France et à l'international. Le 1^{er} janvier 2023, il prend le poste de Directeur Général du pôle hôtelier d'Ouchy.

JULIEN DONZEL, FRANÇAIS

Diplômé de l'Institut Vatel de Lyon, M. Julien Donzel a rejoint Beau-Rivage Palace SA en janvier 2023 en tant que Directeur des Opérations. Il bénéficie d'une expérience internationale de plus de 30 ans, notamment aux États-Unis, en Écosse et en France. Il a notamment passé 14 années au sein d'une grande chaîne hôtelière internationale et 5 ans dans le secteur des cliniques privées en Suisse, où il a occupé des fonctions de direction opérationnelle et générale.

JACKY TRESCH, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole hôtelière de Strasbourg, 35 années d'un parcours évolutif dans les expertises commerciales, stratégiques et opérationnelles, M. Jacky Tresch a œuvré au repositionnement de la marque Sofitel, le projet Royal Savoy, de nombreuses ouvertures dans le monde entier, ainsi que la gestion d'établissements pour des tiers. Fédérateur, il possède des valeurs humaines, éthiques, et professionnelles. Il rejoint Sandoz Foundation Hotels en 2022 pour le projet de rénovation du Lausanne Palace et depuis janvier 2024, nommé Directeur des Ventes & Marketing du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

SÉBASTIEN CUSTOT, SUISSE

Diplômé de l'école hôtelière de Genève et d'un Executive MBA décerné par la Haute Ecole de Gestion HES-SO, M. Sébastien Custot a intégré le Beau-Rivage Palace SA en tant que responsable comptabilité en février 2021, après avoir accumulé une riche expérience au sein de l'hôtellerie de luxe. Depuis novembre 2023 il occupe la fonction de Directeur administratif et financier du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

FRÉDÉRIC STEFANINI, FRANÇAIS

Diplômé du Lycée Hôtelier de Nice, M. Frédéric Stefanini a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur de la Restauration en avril 2019. Une expérience de plus de quinze années principalement en hôtellerie de luxe aux Etats-Unis, Angleterre, France et Monte-Carlo durant laquelle il a exercé dans la majorité des services du département de la restauration.

THIERRY BUFFETEAU, FRANÇAIS

À la suite d'une formation dans des restaurants étoilé Michelin et une expérience de plus de vingt années en restauration et hôtellerie de luxe comme chef exécutif pour une chaîne internationale, M. Thierry Buffeteau a rejoint Beau-Rivage Palace SA, Lausanne Palace et Palafitte en tant que Chef Exécutif en avril 2022.

DAMIEN FRUHAUF, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de La Rochelle et de l'institut Vatel de Bordeaux, M. Damien Fruhauf occupe le poste de Directeur du Revenu depuis janvier 2019. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en juillet 2005 et a ensuite évolué à diverses positions de leadership au sein du Front Office puis en tant que Responsable des Réservations, avant de développer le service des réservations ainsi que le Revenu management pour les établissements de Sandoz Foundation Hotels.

VICTOR HAUSER-DA CUNHA, SUISSE

Diplômé de l'Université de Genève, M. Victor Hauser-Da Cunha a rejoint Beau-Rivage Palace SA en mars 2013 au poste de Directeur des Ressources Humaines. Il a successivement pris en charge la gestion des ressources humaines du Palafitte en 2014 et celle du Lausanne Palace en 2015. Il a auparavant occupé les mêmes fonctions durant plus de 15 ans dans deux palaces de Suisse romande.

VIKTORIA PANAS, ALLEMANDE

Après différentes expériences dans le Tourisme et l'hôtellerie de luxe en Suisse, Espagne et Angleterre, Mme Viktoria Panas a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Réceptionniste en novembre 2015 et a depuis occupé différents postes dans le département de l'Hébergement tels que Duty Manager et Cheffé de Réception et occupait le poste de Directrice de l'Accueil.

STÉPHANE REUMONT, FRANÇAIS

Riche d'une grande expérience dans le tourisme, les loisirs et les sports, M. Stéphane Reumont intègre le Spa du Beau-Rivage Palace quelques mois après son ouverture. Passionné par le service et la qualité, il va permettre avec ses équipes, de construire la notoriété du spa au fil des années. Il participera au projet de rénovation en 2020 afin de pouvoir toujours offrir aux clients une expérience extraordinaire.

OLIVIER GLAIN, FRANÇAIS

Diplômé en génie électromécanique, M. Olivier Glain s'est par la suite spécialisé dans la maintenance et la rénovation d'établissements hôteliers de luxe. Fort de son expérience de 15 ans acquise au sein de divers groupes hôteliers suisses et internationaux, il a rejoint en 2020 le Beau-Rivage Palace en tant que Directeur Technique, contribuant ainsi au projet de rénovation de l'aile Beau-Rivage.

ELISABETH DE PINS, FRANÇAISE

Elisabeth de Pins travaille depuis plus de 25 ans dans la communication, avec une expertise en stratégie et en management de projet narratif. Elle conçoit et met en œuvre des campagnes de communication internes et externes en développant des recommandations stratégiques adaptées aux besoins de notre entreprise. Mme de Pins gère et suit également les relations avec la presse, les personnalités VIP et les partenariats. Son parcours s'est construit dans des secteurs variés, notamment la mode, la culture et les arts, avant d'évoluer dans le secteur de l'hôtellerie. Elle combine une approche stratégique avec une exécution opérationnelle précise, au service de projets à forte dimension humaine et institutionnelle.

Ivania Silva Tavares
Femme de Chambre 4*



ÉTATS FINANCIERS 2025
 BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE
 ACTIFS

	Notes	2025 CHF	%	2024 CHF	%
Caisses		61'050		70'970	
CCP		425'202		465'786	
Banques		2'963'623		4'886'134	
Trésorerie		3'449'875		5'422'890	
Créances résultant de ventes et prestations	5.1.	1'776'927		1'523'430	
Autres créances à court terme		1'021'668		554'714	
Autres créances à court terme - sociétés apparentées		808'708		992'305	
Stocks	5.2.	4'583'231		4'313'592	
Actifs de régularisation		3'144'739		952'004	
Réalisables		11'335'273		8'336'045	
Actif circulant		14'785'148	9.2	13'758'935	8.5
Terrains & Immeubles		108'790'342		110'973'390	
Installations et équipements fixes		29'563'512		30'174'591	
Autres immobilisations corporelles		6'067'001		6'168'288	
Immobilisations corporelles	5.3.	144'420'855		147'316'269	
Logiciels informatiques		1'244'644		876'271	
Immobilisations incorporelles	5.3.	1'244'644		876'271	
Actif immobilisé	5.3.	145'665'499	90.8	148'192'540	91.5
TOTAL DES ACTIFS		160'450'648	100.0	161'951'475	100.0

Bilan au 31.12.2025 et 31.12.2024

BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE PASSIFS

	Notes	2025 CHF	%	2024 CHF	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.4.	5'082'883		3'388'940	
Dettes à court terme portant intérêt	5.5.	3'500'000		6'000'000	
Dettes à court terme portant intérêt – sociétés apparentées		9'571		9'281	
Autres dettes à court terme		6'285'624		6'516'573	
Passifs de régularisation		6'078'454		6'497'175	
Capitaux étrangers à court terme		20'956'532		22'411'969	
Dettes à long terme portant intérêt – actionnaire	5.6.	92'270'329		92'270'329	
Capitaux étrangers à long terme		92'270'329		92'270'329	
Capitaux étrangers		113'226'861	70.6	114'682'298	70.8
Capital-actions		26'100'000		26'100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		16'931'375		16'931'375	
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG		4'237'802		5'339'517	
Résultat de l'exercice		-45'390		-1'101'715	
Capitaux propres		47'223'787	29.4	47'269'177	29.2
TOTAL DES PASSIFS		160'450'648	100.0	161'951'475	100.0

Bilan au 31.12.2025 et 31.12.2024

COMPTE DE RÉSULTAT

BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Notes	2025 CHF	%	2024 CHF	%
Chiffre d'affaires	6.1.	75'688'562	100.0	70'837'375	100.0
Charges de marchandises		-9'182'633	-12.1	-8'964'424	-12.7
Charges directes de personnel	6.2.	-29'766'857	-39.3	-27'872'262	-39.3
Charges directes d'exploitation		-7'243'597	-9.6	-6'919'711	-9.8
Résultat brut d'exploitation		29'495'475	39.0	27'080'978	38.2
Charges de personnel	6.2.	-7'879'718	-10.4	-7'191'639	-10.2
Charges d'administration		-3'972'058	-5.2	-3'184'120	-4.5
Sales et Marketing		-2'146'863	-2.8	-2'279'410	-3.2
Charges d'entretien & renouvellement		-2'117'966	-2.8	-2'572'616	-3.6
Charges d'énergie		-2'593'115	-3.4	-2'541'279	-3.6
Résultat net d'exploitation		10'785'755	14.3	9'311'914	13.1
Charges d'immeubles		-422'882	-0.6	-400'334	-0.6
Impôts fonciers & taxes		-205'403	-0.3	-205'403	-0.3
Loyers et leasings		-1'255'062	-1.7	-1'188'258	-1.7
Amortissements		-7'661'080	-10.1	-6'665'358	-9.4
Résultat ordinaire avant intérêts et impôt		1'241'328	1.6	852'561	1.2
Produits exceptionnels, hors exploitation et ou hors période	6.3.	440'779	0.6	441'260	0.6
Charges exceptionnelles, hors exploitation et ou hors période	6.4.	-146'938	-0.2	-335'289	-0.5
Résultat financier	6.5.	-1'529'961	-2.0	-1'974'253	-2.8
Résultat net avant impôt		5'208	0.0	-1'015'721	-1.4
Impôt sur le bénéfice/capital	6.6.	-50'598	-0.1	-85'994	-0.1
Résultat net		-45'390	-0.1	-1'101'715	-1.6

TABLEAU DE FINANCEMENT

BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	2025		2024	
Résultat avant intérêts	-	1'484'571	-	872'538
Résultat financier	-	(1'529'961)	-	(1'974'253)
Amortissements	-	7'661'080	-	6'665'358
Var. Provisions	-	14'392	-	22'896
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	-	7'630'082	-	5'586'539
Variation des stocks	(288'523)	-	(137'465)	-
Var. créances résult.de ventes et de prestations	(249'005)	-	875'967	-
Var. autres créances et actifs de régularisation	(2'476'092)	-	641'769	-
Var. dettes résultant d'achats et de prestations	1'694'233	-	(403'693)	-
Var. autres dettes à court terme et passifs de régularisation	(649'670)	-	1'305'799	-
	-	(1'969'057)	-	2'282'377
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	5'661'025	-	7'868'916
Investissements en immobilisations corporelles	(4'507'833)	-	(8'750'774)	-
Investissements en immobilisations incorporelles	(626'206)	-	(723'849)	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Investissement dans une exploitation	-	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(5'134'039)	-	(9'474'623)
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	-	-	(6'000'000)	-
Var. des dettes à long terme portant intérêt - actionnaires	-	-	16'500'000	-
Var. des dettes à court terme portant intérêt - tiers	(2'500'000)	-	(6'500'000)	-
Var. des dettes à court terme portant intérêt - sociétés apparentées	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-
Distribution de dividende	-	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(2'500'000)	-	4'000'000
Dividende	-	-	-	-
Variation de la trésorerie nette	-	(1'973'015)	-	2'394'293
Trésorerie nette au début de l'exercice		5'422'890		3'028'597
Trésorerie nette à la fin de l'exercice		3'449'875		5'422'890
Variation de la trésorerie nette		(1'973'015)		2'394'293

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Capital actions	Réserve légale	Réserves Facultatives	Résultat au bilan	Total
État au 01.01.2024	26'100'000	16'931'375	8'973'739	(3'634'223)	48'370'892
Mouvements de l'exercice 2024			(3'634'223)	2'532'507	(1'101'717)
État au 31.12.2024	26'100'000	16'931'375	5'339'517	(1'101'715)	47'269'177
Mouvements de l'exercice 2025			(1'101'715)	1'056'325	(45'390)
État au 31.12.2025	26'100'000	16'931'375	4'237'802	(45'390)	47'223'787

Participation supérieure à 5%:

- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 45.94%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 21.57%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%

Yoan Toesca

Demi-Chef de partie au restaurant Pic au Beau-Rivage Palace



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy, Lausanne est une société anonyme de droit suisse, dont le siège se situe à Lausanne. La société exploite les hôtels Angleterre, Beau-Rivage Palace et Château d'Ouchy à Lausanne.

2 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Depuis 2022 la société applique la norme Uniform System of Accounts for the Lodging Industry (USALI) comme plan comptable.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

3 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation.

4 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

5 BILAN

5.1 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

	au 31.12.2025	au 31.12.2024
Valeur brute des créances		
Clients in-house	1'445'312	1'073'692
Clients ordinaires	536'931	659'546
Total	1'982'243	1'733'238
Provision pour créances douteuses	. / . 205'316	. / . 209'808
Solde net	1'776'927	1'523'430

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Les créances présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle.

5.2 STOCKS (EN CHF)

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré. Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l'activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d'acquisition.

	au 31.12.2025	au 31.12.2024
Stocks marchandises	3'252'000	3'300'327
Autres stocks d'exploitation	1'405'057	1'068'207
Total	4'657'057	4'368'534
Provisions sur stocks	. / . 73'826	. / . 54'942
Total net	4'583'231	4'313'592

5.3 ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminuées de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte, pour les immeubles, d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation.

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques (software) qui sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé.

En 2023, une refonte stratégique des immobilisations a été menée pour optimiser la gestion des actifs. Un audit réalisé par des cabinets spécialisés a permis leur revalorisation et recatégorisation selon les normes comptables en vigueur. Les taux d'amortissement ont été recalculés et intégrés en 2024 pour assurer conformité et fiabilité des états financiers. Par ailleurs, un dispositif de gestion des immobilisations a été mis en place, assurant un suivi précis de leur cycle de vie, de l'acquisition à la sortie. Ces travaux ont conduit à des reclassements au 01.01.2024.

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Terrain	non amorti
Immeuble	67
Aménagement extérieur	10
Installations	17
Mobiliers / Matériels	7
Machines / Appareils	4
Équipement informatique	3
Petit inventaire	3
Véhicules	3
Logiciels informatiques	3

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Evolution (en CHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Install. et équip. fixes	Autres immob. corporelles	Immob. incorp.	Total
Valeurs brutes au 01.01.2025	173'935'466	76'731'157	38'465'031	1'082'293	290'213'947
Investissements	307'826	2'645'233	1'554'775	626'206	5'134'039
Cessions/sorties	-	-	-	-	-
au 31.12.2025	174'243'292	79'376'390	40'019'806	1'708'499	295'347'986
Amortiss. cumulés au 01.01.2025	62'962'076	46'556'565	32'296'742	206'022	142'021'405
Amortissements	2'490'874	3'256'313	1'656'062	257'833	7'661'082
Cessions/sorties	-	-	-	-	-
au 31.12.2025	65'452'950	49'812'878	33'952'804	463'855	149'682'487
Valeurs nettes au 31.12.2024	110'973'390	30'174'591	6'168'288	876'271	148'192'540
Valeurs nettes au 31.12.2025	108'790'342	29'563'512	6'067'001	1'244'644	145'665'499

5.4 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

Le solde se compose comme suit:

	au 31.12.2025	au 31.12.2024
Créanciers-fournisseurs	3'899'784	2'563'924
Cotisations sociales à payer ¹	912'090	512'259
Montants dus au personnel	258'929	300'677
Autres	12'080	12'080
Total	5'082'883	3'388'940

1. dont cotisations envers des institutions de prévoyance

	389'381	519'416
--	---------	---------

5.5 DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN CHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 2025/2024	Valeurs au 31.12.2025	Valeurs au 31.12.2024
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1^{er} rang	28.11.2025	1,65%	-	2'500'000
				2'500'000

La société dispose d'une limite de crédit bancaire de CHF 20'000'000 auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, utilisable sous forme d'avances à terme fixe d'une durée maximum de 120 mois

	Échéances	Taux d'intérêts	Valeurs au 31.12.2025	Valeurs au 31.12.2024
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	03.04.2025	1,55%	-	3'500'000
	02.04.2026	0,95%	3'500'000	-
Total Dettes à court terme portant intérêt			3'500'000	3'500'000

5.6 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT - ACTIONNAIRES (EN CHF)

	Taux d'intérêts 2025/2024	Valeur au 31.12.2025	Valeur au 31.12.2024
Dettes à long terme portant intérêt - actionnaire			
Sandoz FF Holding SA	2.00%	-	92'270'329
Sandoz FF Holding SA	1,75%	92'270'329	-
Total		92'270'329	92'270'329

5.7 ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIE DES DETTES DE LA SOCIÉTÉ (EN CHF)

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	31.12.2025	31.12.2024
Valeur au bilan des immeubles gagés	99'938'721	102'326'320
Constitution de gages	49'783'800	49'783'800
Utilisation de gages	-	2'500'000

5.8 ENGAGEMENTS DE LEASING ET CONTRATS DE LOCATION (EN CHF)

	31.12.2025	31.12.2024
Echéance à moins d'un an	1'252'922	1'186'107
Echéance entre 1 et 5 ans	2'318'274	4'744'428
Echéance supérieure à 5 ans	17'684'125	17'757'185
Total	21'255'321	23'687'720

5.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan aux 31 décembre 2025 et 2024.

5.10 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)

La prévoyance professionnelle est assurée auprès d'une institution dont le degré de couverture excède 100% aux 31 décembre 2025 et 2024 (120.1% au 31.12.2025 et 118.0% au 31.12.2024, selon les données de l'institution de prévoyance), et qui utilise l'entier des excédents pour améliorer les prestations en faveur des assurés. La société ne dispose, par ailleurs, d'aucune réserve de contribution auprès de cette institution. La prévoyance complémentaire des cadres fait l'objet d'un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risque, qui n'octroie aucune part aux excédents à l'employeur.

	2025	2024
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'179'787	1'111'188
Total	1'179'787	1'111'188

5.12 PROVISIONS À LONG TERME (EN CHF)

Aucune perte d'avantages économiques future résultant d'événements passés n'a nécessité la constitution de provisions à long terme.

5.13 TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont:

- Garanties pour emprunts émises par Emasan SA pour un solde au 31 décembre 2025 de CHF 3'500'000 (cf. point 5.5.); la rémunération de l'émetteur portant sur l'utilisation de ces garanties a été enregistrée à hauteur de CHF 7'000 (2024: CHF 14'750) en charges financières et dans les passifs de régularisation;
- Dette envers Sandoz FF Holding SA de CHF 92'270'329, portant intérêt à 1.75%. (intérêt de 2.00% en 2024, cf. point 5.6 dettes à long terme portant intérêt - actionnaire);
- Loyers payés en 2025 à la Société Immobilière du Château d'Ouchy CHF 925'680 (hors taxes), (CHF 864'000 en 2024);
- Prestations de services facturées en 2025 à des sociétés sœurs pour un total de CHF 4'093'153 (hors taxes), CHF 3'505'323 en 2024;

Aucune autre transaction avec des parties liées à caractère substantiel ne nécessite d'être mentionnée.

6 COMPTES DE RÉSULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES (EN CHF)

	2025	2024
Hébergement	33'595'006	31'424'629
Restaurants	30'109'026	28'224'369
Divers produits d'exploitation	11'984'530	11'188'377
Total	75'688'562	70'837'375

6.2 CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN CHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à CHF 37'646'575 (CHF 35'063'901 en 2024). Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes:

	2025	2024
Charges du personnel d'exploitation	29'766'857	27'872'262
Charges de personnel autres départements	7'879'718	7'191'639
Total	37'646'575	35'063'901

L'effectif moyen s'élève à 489 collaborateurs (2024: 461).

6.3 PRODUITS EXCEPTIONNELS, HORS EXPLOITATION ET/OU HORS PÉRIODES

Les produits exceptionnels de CHF 440'779 concernent principalement les rétrocessions de taxe CO2 (CHF 157'212.33, 148'426 en 2024) et les bons cadeaux non-consommés (CHF 114'714.6, 140'858 en 2024) ainsi que l'ajustement effectué sur les intérêts 2024 de la dette envers Sandoz FF Holding SA (CHF 185'438).

6.4 CHARGES EXCEPTIONNELLES, HORS EXPLOITATION ET/OU HORS PÉRIODES

Les charges hors exploitation de CHF 146'938 concernent principalement les frais du conseil d'administration (pour 335'289 en 2024 qui concernaient diverses études stratégiques non-imputables à l'opération des établissements ainsi que les frais du conseil d'administration).

6.5 RÉSULTAT FINANCIER (EN CHF)

	2025	2024
Charges financières	1'529'961	1'974'253
Total	1'529'961	1'974'253

6.6 IMPÔTS

En 2025, le poste impôts concerne uniquement l'impôt sur le capital comme en 2024.

7 CAPITAUX PROPRES

7.1 STRUCTURE DU CAPITAL

7.1.1 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 26'100'000. Il se compose de :

- 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :
 - 49'630 actions nominatives privilégiées A,
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B,
- représentant au total 88.81% du capital et des droits de vote de la société.

7.1.2 RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) Si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;

b) Si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

8 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Néant

9 MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires versés à l'organe de révision sont les suivants :

	CHF	CHF
	2025	2024
Prestations en matière de révision	61'500	61'000
Autres prestations	-	-
Total	61'500	61'000

Noura Ait-Hadi
Assistante Chef de Réception 4*



PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 29 juin 2026, de bien vouloir :

- approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025
- approuver l'imputation aux réserves facultatives et ne verser aucun dividende.

	CHF
Pertes de l'exercice	(45'390)

Imputation aux réserves facultatives

Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG avant imputation	4'237'802
Imputation des pertes reportées aux réserves facultatives (selon art 674 CO)	(45'390)
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG après imputation	4'192'412

- donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société Ofisa Berney Associés SA à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour l'exercice 2026 jusqu'au terme de l'assemblée générale ordinaire suivante.

Lausanne, le 29 juin 2026,

Au nom du Conseil d'administration

Le Président
Onno Poortier

Le Vice-Président
Jean-Gabriel Pérès




SANDOZ-HOTELS.CH

